



## Avis aux riverains des rues Dr. Charles Leemans & Prosper Présér

Madame, Monsieur,

**Concerne** : **Changement de circulation temporaire.** Pendant le week-end festif du 30 août au 1er septembre, nous sommes obligés de changer temporairement le sens de la circulation.

**Le vendredi 31 août** : marché annuel – rue des Soldats et marché hebdomadaire place Roi Baudouin (côté maisons) et Allée de la Ceriseraie. De 12h à 20h la circulation sera adaptée comme suit :

Rue Prosper Présér, section rue des Soldats/Charles Leemans et section rue de l'Eglise/rue Charles Leemans : il faudra sortir via les rue Leemans et Grand-Bigard.

**Le samedi 31 août** : brocante.

La circulation sera impossible dans vos rues de 4 h du matin à 20 h. Aucun véhicule ne pourra stationner dans vos rues pendant cette période.

**Le dimanche 1er septembre** : **Dog's festival** : rue Dr Charles Leemans (section entre la rue de l'Eglise et la rue P. Présér). De 7h à 19h : aucune circulation ni stationnement ne sera possible.

Rue Prosper Présér section Eglise/Leemans : vous ne pourrez pas tourner à gauche dans la rue Leemans ; vous devrez sortir soit en direction de la rue de Grand-Bigard, soit en direction de la rue des Soldats (dont le sens unique sera inversé).

Rue Prosper Présér section Leemans/Soldats : **le sens unidirectionnel de circulation dans la rue sera inversé, de 7h à 18h. Sortir de cette section de rue se fera obligatoirement par la rue des Soldats.**

Nous nous excusons pour le désagrément temporaire qui a pour but d'assurer la sécurité des habitants et des visiteurs.

Agréez, Madame, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

Le Collèges des Bourgmestre et Echevins 28/08/2019



**Contact** : FESTIVITES : 02/464.04.50